

ASSOCIATION DU PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT

Etude de faisabilité relative à la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la MAF

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES [CONSULTATION DIRECTE]

ACTE D'ENGAGEMENT

OBJET

Etude de faisabilité relative à la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la MAF
dans la Vallée de la Bruche à Wisches/Schirmeck (Bas-Rhin).

REMISE DES OFFRES

Date limite : **lundi 8 juillet 2019**
Heure limite : **8h00**

DATE DE PUBLICATION

Vendredi 21 juin 2019

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

<u>NOM</u> Association du Pays Bruche Mossig Piémont	<u>POUVOIR ADJUDICATEUR</u> Madame Marie-Reine FISCHER, Présidente
<u>ADRESSE</u> Parc de l'ancienne brasserie / 1 rue Gambrinus, 67190 MUTZIG	
<u>TELEPHONE</u> : 03 88 45 38 50	<u>COURRIEL</u> : etienne.bachelart@pays-bmp.fr

PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT

Etude de faisabilité relative à la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la MAF / AE

1. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

<input type="checkbox"/> Je soussigné,	<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique</i>
Nom et prénom	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à	
Téléphone	
Mail	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société :	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Téléphone	
Mail	

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations de service dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 3 mois à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT

Etude de faisabilité relative à la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la MAF / AE

2. PRIX

2.1. Montant du marché

L'évaluation de l'ensemble des prestations du présent marché, telle qu'elle résulte du détail estimatif est de :

Montant hors TVA

€

Taux de la TVA : 20 %

€

Montant TTC

€

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

--

3.

3. DATE DE RENDU

Les livrables détaillés à l'article 4.4 du CCTP devront être fournis pour le 6 octobre 2019.

Le non-respect de ce délai est susceptible d'entraîner des pénalités de retard à la charge du titulaire.

4. RECONDUCTION DU MARCHÉ

Le présent marché ne fera pas l'objet de reconduction.

5. CONDUITE DE LA PRESTATION

Les personnes physiques chargées de l'exécution de la prestation sont :

Nom et prénom du Chef de projet

Nom et prénom des personnes physiques	Fonction

PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT

Etude de faisabilité relative à la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la MAF / AE

6. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

(joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT

Etude de faisabilité relative à la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la MAF / AE

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" & signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le pouvoir adjudicateur

A : le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le prestataire

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

Par le prestataire

Pour le pouvoir adjudicateur

A : le :